

Rima Abdul Malak lance l'initiative La Relève, pour encourager la diversité sociale dans les métiers de la culture et créer un vivier de 101 jeunes professionnels pouvant à l'avenir diriger des institutions culturelles.

OUVRIRE LA CULTURE À DES TALENTS PLUS

LA RELÈVE

DIVERS

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, a annoncé le lundi 4 décembre le lancement d'une initiative inédite visant à mieux représenter la **diversité sociale et géographique** dans les métiers de la **culture**.

En complément du soutien déjà existant de programmes d'égalité des chances pour diversifier les métiers du cinéma, de l'audiovisuel, du patrimoine, des musées ou les carrières artistiques, il n'existait pas de tremplin similaire pour renouveler le vivier des futurs dirigeants des institutions du spectacle vivant et des arts visuels.

Le Programme la Relève a été mis en place pour détecter, former et mentorer 101 jeunes professionnels, entre 25 et 40 ans afin de les accompagner vers des postes intermédiaires, avant de les nommer à des postes de direction.

101 jeunes professionnels pouvant à l'avenir diriger ces institutions culturelles vont être choisis à raison d'une personne par département. Ces 101 personnes bénéficieront durant dix-huit mois d'une formation continue et certifiante conçue sur mesure mêlant connaissances théoriques, cas pratiques et interactions constante avec les professionnels du secteur.

Retrouvez la vidéo réalisée à l'occasion du lancement :

« La Relève » une initiative inédite pour diversifier le vivier des nominations dans la culture



Dates: Jeudi 11 janvier 2024 - 16:00

Thématiques: [Egalité femmes-hommes](#) [1]

[Culture](#) [2]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

[Education](#) [4]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [5]

Publié le 11 janvier 2024

URL de la source (modifié le 11/01/2024 - 16:38): <https://www.irev.fr/actualites-0/la-releve-initiative-pour-diversifier-les-nominations-dans-le-monde-de-la-culture>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/egalite-femmes-hommes-1>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3677>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>